

Signature d'une Convention pluriannuelle de partenariat entre la Caisse des Dépôts et OSICA

Intensifier la production de nouveaux logements sur le territoire du Grand Paris et achever la rénovation des quartiers : la Caisse des Dépôts et OSICA, filiale du groupe SNI, poursuivent leur engagement



De gauche à droite : Catherine Pérenet, Directrice régionale Ile-de-France Caisse des Dépôts, Jean-Alain Steinfeld, Directeur général d'OSICA et Anne-Sophie Grave, Présidente du Conseil d'administration d'OSICA. Photo : Sylvie Dupic

Le mardi 2 septembre 2014, **la Caisse des Dépôts**, et **OSICA, entreprise sociale pour l'habitat**, ont réitéré leur engagement commun en faveur de la production de nouveaux logements sociaux sur le territoire du Grand Paris, ainsi que du renouvellement des quartiers, en signant une nouvelle convention pluriannuelle de partenariat pour la période 2014-2016. A ce jour, cette convention est la plus importante passée entre la CDC et un bailleur social.

Avec cette convention, la **Caisse des Dépôts** s'engage en effet à apporter en réponse aux besoins des territoires et de la demande des pouvoirs publics un soutien financier et toute son expertise à OSICA dans sa participation active au Plan d'investissement pour le logement social du groupe SNI. Ce plan volontariste accélérera la production de logements neufs dans les zones tendues de la métropole parisienne.

Pour une offre de logements diversifiée

Afin de répondre aux besoins des habitants, OSICA prévoit ainsi de construire, sur la période 2014-2018, 2 225 logements familiaux au titre du Plan de relance, lesquels s'ajoutent les 3 365 logements déjà programmés dans son plan à moyen terme, soit près de 5 600 logements au total. Par ailleurs, 1 081 places en résidences pour publics spécifiques (personnes âgées, jeunes actifs, étudiants...), seront également mises en chantier au cours de cette période.

Pour des logements performants et de qualité

En plus de l'augmentation de l'offre de logements, cette convention de partenariat vise à améliorer la qualité du patrimoine locatif social existant d'OSICA, situé à 46 % en zone urbaine sensible.

Avec 20 480 logements à réhabiliter et résidentialiser sur la période 2014-2018, OSICA poursuivra le vaste programme d'amélioration de son parc. Engagée dans 36 conventions de rénovation urbaine, aujourd'hui en phase de finalisation, OSICA aura en effet, avec l'appui de la Caisse des Dépôts, déjà rénové près de la moitié des logements de son patrimoine et contribué au renouvellement en profondeur de 35 quartiers.

Une offre financière adaptée

Le financement global des opérations programmées par OSICA nécessitera ainsi la mobilisation de prêts sur fonds d'épargne par la Caisse des Dépôts, à hauteur de 566 M€ pour la période 2014-2016.

OSICA, entreprise sociale pour l'habitat, filiale du groupe SNI, le pôle immobilier d'intérêt général de la Caisse des Dépôts, est l'un des opérateurs HLM franciliens majeurs, avec un patrimoine de près de 54 000 logements familiaux et de 11 500 logements en résidences services dans 150 communes d'Ile-de-France et de l'Oise. Implantée à 46 % en zone urbaine sensible, OSICA est un bailleur à la vocation sociale marquée. Deuxième opérateur national de l'ANRU, OSICA est un maître d'ouvrage investi de façon significative dans 36 projets de renouvellement urbain pour un investissement total de 986 M€ de travaux, mobilisant 200 M€ de subventions de l'ANRU.

OSICA, entreprise sociale pour l'habitat, filiale du groupe SNI, le pôle immobilier d'intérêt général de la Caisse des Dépôts, est l'un des opérateurs HLM franciliens majeurs, avec un patrimoine de près de 54 000 logements familiaux et de 11 500 logements en résidences services dans 150 communes d'Ile-de-France et de l'Oise. Implantée à 46 % en zone urbaine sensible, OSICA est un bailleur à la vocation sociale marquée. Deuxième opérateur national de l'ANRU, OSICA est un maître d'ouvrage investi de façon significative dans 36 projets de renouvellement urbain pour un investissement total de 986 M€ de travaux, mobilisant 200 M€ de subventions de l'ANRU.